L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 31 MAI 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 31 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins, Chapeaux en soie, laine, paille, casquettes, etc.

Un meeting d'ouvriers.

La situation des classes laborieuses dans notre ville est, à tous égards, digne de sympathie, et elle mérite d'attirer l'attention des citoyens aussi bien que celle des autorités. Mais, tout en admettant qu'il est indispensable de s'occuper des moyens pratiques immédiats de procurer du travail à ceux qui n'en ont pas, nous croyons qu'il ne faut perdre de vue ni les causes qui ont produit la gêne pour tous et la misère pour quelques-uns, ni le remède général à une situation qui ne saurait se prolonger sans danger.

Autrefois, la misère était chose presqu'inconnue en Louisiane. Les campagnes produisaient de riches récoltes et la ville voyait sa prospérité augmenter avec son commerce. Le gouvernement de l'Etat et l'administration municipale pourvoyaient amplement aux besoins des institutions charitables et la libéralité des particuliers ne laissait jamais sans assistance les cas isolés d'infortune.

En dépit de l'abolition de l'esclavage qui a rayé d'un trait de plume une propriété de Deux cent millions de dollars, la Louisiane se serait relevée du double coup porté à sa prospérité par la guerre et l'émancipation, si les odieuses lois de reconstruction n'étaient venues lui apporter la désorganisation du travail et la ruine. Les huit années de régime radical ont certainement coûté plus de cent millions de dollars de pertes directes et indirectes à notre Etat.

Pour voler quelques millions qu'ils se sont partagés, les meneurs radicaux ont multiplié les dettes, les monopoles, les privilèges et triplé ou quadruplé les taxes. Ce système de spoliations et d'exactions a eu pour résultat la ruine ou la gêne pour ceux qui avaient quelque chose, le manque de travail et la misère pour ceux qui n'avaient que leurs bras pour vivre.

Atteints dans leurs intérêts matériels comme dans leurs droits politiques, par les mêmes causes, les propriétaires, les industriels, les commerçants, les artisans et les ouvriers ne peuvent s'en prendre de leurs maux qu'au régime radical. Leurs griefs sont communs; ils sont et doivent rester unis par la solidarité que crée le malheur. Ils ne peuvent espérer trouver d'amélioration permanente à la situation tant qu'ils n'auront pas extirpé la cause du mal, le radicalisme.

Toutes les tentatives qui seront faites pour créer des divisions entre ceux qui ont des propriétés, surchargées d'impôt et peu productives, et ceux qui dépendent de leurs bras pour vivre et qui se plaignent de n'avoir pas de travail, seront le fait ou de démagogues ayant des vues intéressées, ou de coteries désireuses de faire triompher quelque monopole ou quelque privilège même au prix de l'achèvement de la ruine de la propriété foncière.

Nous ne saurions donc trop mettre les travailleurs en garde contre les conseils des agitateurs qui chercheront à se servir d'eux.

Pour ce qui concerne la politique, nous n'aimons pas à voir les travailleurs former des clubs séparés. Ils ont, d'une part l'air de se constituer en caste spéciale, ce qui n'est pas dans l'esprit des institutions et, de l'autre, ils se privent des moyens d'information qu'ils pourraient trouver dans un contact plus intime avec leurs concitoyens, et ils s'exposent à devenir les instruments des quelques politiciens qui se glisseront parmi eux. Avec les meilleures intentions du monde, ils risquent de faire fausse route et d'agir dans un sens diamétralement opposé à leur intérêt qui est l'intérêt général de la communauté.

Ces remarques sur le rôle des travailleurs dans la campagne politique nous conduisent à parler d'un meeting qui a eu lieu avant-hier à la salle St-Patrick.

L'objet de cette assemblée était de faire endosser par les travailleurs la taxe en faveur du chemin de fer du Pacifique.

Un orateur d'un grand talent, M. Geo. A. Sheridan, ex-collecteur de taxes et ex-scution de Warmoth, qui n'a d'autre titre à la confiance de cette communauté que d'avoir prélevé une commission de $100,000 par an pendant quatre ans sur les taxes payées par le premier district, avait été engagé pour l'occasion. On avait aussi retenu les services d'une fanfare et nous avons été frappé de lire dans un compte-rendu qu'aussitôt après un exposé navrant de la misère à laquelle sont en proie des centaines de familles, exposé fait par le président, M Paul Granat, la fanfare avait immédiatement joué un air très gai, après quoi le résolutions avaient été adoptées. Cette mise-en-scène, cette musique et ces orateurs étrangers ne prouvaient que trop l'ingérence dans l'organisation du meeting de personnes qui avaient en vue autre chose que les intérêts des travailleurs.

Les résolutions, il est vrai, grouperont assez habilement des demandes de diverse nature et sotiennent que la construction du chemin de fer du Pacifique serait très avantageuse aux travailleurs. La vérité est que la construction du chemin ne donnera pas de travail aux ouvriers de la ville sansmploi parce que la compagnie peut faire exécuter le chemin à meilleur marché par les condamnés du pénitencier, et qu'aux avantages ultérieurs de la construction du chemin ne sauraient avoir d'effet immédiat sur la demande de travail en ville.

Il y a dans les résolutions des remarques vraies à côté d'remarques fausses ou exagérées. On ne peut faire croire que l'association des propriétaires fonciers cherche à tromper d'ostisme les ouvriers en ne les amenant pas à voter sur la question de la taxe. Mais on oublie de dire que le principe sur lquel repose cette taxe est inique, en ce qu'il consacre le droit de disposer de propriété d'autrui pour une entreprise particulière.

Si le chemin fer doit donner tous les avantages qu'ès les propriétaires fonciers en feront au moins autant de bénéfice pour les travailleurs. Mais pourquoi prend-on attribuer au plus grand nombre le soin de juger de leur intérêt et de leur imposer une souscription d'action

L'objet principal du meeting était l'endossement du taxe. Quant aux demandes adressées gouvernement de la ville, elles seront tout aussi prises en considération dans la limite du possible, mais la situation barrassée des finances municipales ne mettra pas de faire beaucoup.

Pour ce qui nous concerne, nous avons lutté avec résistance contre l'admission de dix à dix millions de dettes illégales ou frauduleuses, et s'il y avait un moyen légal de le ire, nous voudrions que la ville prélevât la somme qu'elle paie à ses créanciers illégitimes, de quoi donner du travail aux qui n'en ont pas, et cela serait sessaire, car les rues sont dans un état malpropreté déplorable.

Mais nous protestons au nom de la justice contre l'position d'un nouveau fardeau à la propté foncière qui a déjà été, depuis huit à surchargée d'impôts dans une proportion équivant à la confiscation. Ce serune taxe injuste et impolitique qui sutirait à diminuer le pouvoir de travail qda propriété peut encore donner aux ersés industries du bâtiment. Les cion six cent mille piastres par an qu'on rait, pendant quatre ans, de la propriétonière, seraient enlevés à la circulationale, au détriment des artisans, des ouers et détaillants qui en profitent.

PATÉS TRUE.—La maison J. B. Solari & Sons vt de recevoir par les derniers arrivages champagne Roederer de la bière de Bass ainsi qu'des assortiments taires tels qpatés truffés, asperges, françaises qu'offre à vendre à des prix tres modé. Voyez l'annonce.

Le Sultan détrôné.

Les évènements ont marché vite depuis quinze jours dans la capitale de l'islamisme.

Une dépêche du 12 mai annonçait en ces termes un changement de Cabinet.

Constantinople, 12 mai.

Mehemet-Rochdi-Pacha est nommé grand vizir; Husseein-Avvi-Pacha est nommé ministre de la guerre; Abdi-Pacha nommé généralissime de l'armée turque; Cheref-Effendi est nommé Cheik-ul-Islam.

Un journal de Paris faisait à propos de cette modification la remarque suivante:

On a été généralement très surpris dans les chancelleries du choix du nouveau grand-vizir et de la nomination de Hussein Abdi Pacha comme généralissime. Ce dernier est, suivant quelques-uns, l'homme de la guerre à outrance, l'ennemi acharné des chrétiens, et passé pour une des personnalités les plus en vue du parti vieux-turc.

Deux jours après on lisait dans quelques journaux de Paris:

Nous recevons de l'ambassade ottomane communication du télégramme suivant:

Constantinople, 12 mal 1872.

Il paraît que des télégrammes ont répandu en Europe la nouvelle que des manifestations tendant à troubler l'ordre et à compromettre la sécurité publique avaient eu lieu dans la capitale; nous déclarons de la façon la plus formelle que ce sont là de faux bruits dus à la malveillance; que rien de semblable n'a eu lieu, et que la plus complète tranquillité n'a pas un seul instant cessé de régner. Le seul fait vrai est que les étudiants en théologie, qui se disaient mécontents du cheikh-ul-islam, avant de la façon la plus respectueuse sollicité du sultan son remplacement, Sa Majesté a daigné acquiescer à leur prière et a relevé l'ex-cheikh-ul-islam de ses fonctions. Voilà à quoi tout se réduit.

Malgré ce démenti officiel, les dépêches ont continué à signaler des symptômet peu rassurants pour le maintien de l'autorité du sultan.

Il y a quelques jours, une nouvelle annonçait que le frère du Sultan, l'héritier présomptif de son autorité, avait disparu; suivant une version il aurait été détenu et gardé au secret.

Hier, un télégramme nous apporte la nouvelle que le Sultan a été détrôné et remplacé par son frère. Le dénouement de la crise intérieure a été plus prompt que nous ne le supposions. La diplomatie européenne y a très probablement contribué. On a vu que la Grande-Bretagne s'attendait à quelque chose et qu'elle avait fait ouvertement des préparatifs en prévision d'une guerre prochaine. Nous pensons que son représentant à Constantinople a dû jouer un rôle important dans cette révolution de palais.

On dit que le nouveau Sultan a beaucoup plus d'énergie qu'Abdul-Aziz, nsé par les plaisirs. Dans quel sens emploiera-t-il son énergie, c'est ce que ses premiers actes nous feront savoir.

Nos dépêches de nuit donneront sans doute quelques détails nouveaux sur la manière dont s'est opérée la déposition de l'ancien Sultan.

DEUX BLANCS ASSASSINÉS ET UN AUTRE BLESSÉ PAR UN NÈGRE.—Un nègre du nom de Lorenzo Johnson a assassiné, vendredi dernier, à quatre heures du matin MM. McCardie et Graham; il a ensuite essayé de tuer le compagnon des deux victimes, Mr Démonville, qui a pu lui échapper, mais non sans avoir reçu de graves blessures.

Le crime a été commis à dix milles au dessous de Monsson, paroisse Iberville.

On n'a encore que peu de détails sur cet horrible meurtre. Il paraît que les trois blancs dormaient; le nègre s'approcha de MM. McCardie et Graham et leur ouvrit le crâne à coups de hachette; il s'élança ensuite sur Mr Dumonville que le bruit avait réveillé, et lui fit trois blessures, dont une au côté. Mr Dumonville eut, heureusement, le temps de s'enfuir et de se jeter à l'eau; il réussit, au bout de quelques instants, à se traiter dans des broussailles, à quelques pas de là, et à s'y cacher. L'assassin, croyant que le blessé s'était noyé, revint au camp, l'arma d'un fusil, tira sur les deux cadavres qu'il cribla de plomb, après quoi il mit le feu aux cabanes et disparut du théâtre de son forfait.

Les défunts et le survivant travaillaient dans la cypraie et en retiraient du bois; le nègre était leur employé. La cause de ce crime odieux est encore inconnue, mais les personnes des environs sont d'opinion que le meurtrier a obéé à l'appât de l'argent, car il a dépouillé les corps. On suppose qu'il a dû emporter une quarantaine de piastres que les victimes avaient sur elles.

Les habitants, dès qu'ils ont été informés de l'assassinat, se sont mis à la poursuite de Johnson, qu'ils connaissent très bien ou n'avait pas de leurs nouvelles aux dernières dates.

Le nègre est probablement dans les bois qui longent le bayou, entre Plaquemine et la propriété de Mr J. A. Dardenne. Le constable et Mr Dardenne ont trouvé, sur l'habitation de Mme Dupuy, un pantalon et un caleçon humides que le meurtrier avait étendus au soleil; ce sont ceux qu'il avait sur lui au moment du crime.

Nous apprenons qu'il est presque impossible à Johnson de se soustraire à la justice; les citoyens de l'endroit ont son signalement et espèrent l'arrêter avant qu'il parvienne à s'enfuir de la paroisse.

On verra dans notre chronique locale que le meurtrier a été arrêté en ville.

LE "RÉVEIL."—Nous avons reçu le premier numéro du nouveau journal que vient de fonder à Québec sous ce titre, un des écrivains canadiens les plus distingués, Mr. Arthur Buies. Voici quelques lignes de son programme:

Notre journal suivra une ligne de conduite inflexible, que nous pouvons résumer en quelques mots: Exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses; maintien énergique des droits civils et de la liberté des opinions; lutte faite aux abus, de quelque nature qu'ils soient et de quelque source qu'ils provient; indépendance complète de tout parti politique, et réforme vigoureusement poursuivie dans tout ordre de chose où elle est nécessaire.

THE CENTENNIAL EXHIBITION.—Nous avons reçu de Mr W. M. Wallington l'actif et obligeant agent de la ligne du Pan-Handle et de la Pennsylvanie une brochure attrayante qui donne outre toutes les informations désirables pour les voyageurs une description séduisante des sites que l'on rencontre par cette route pour se rendre au Centenaire. Rien de plus pittoresque et de plus enchanteur que le trajet de Cincinnati à Philadelphie par la voie du Pan-Handle. Nous recommandons à tous les visiteurs à l'Exposition de parcourir cette brochure qu'on peut se procurer gratis au bureau des billets sous le City Hotel avant de choisir une autre ligne.

VENTE D'UNE HABITATION.—MM. Selle & Maloché ont vendu hier, par ordre de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, l'habitation "Kenmore" de la paroisse St-Charles, qui a rapporté la somme de $45,000.

Cette propriété a été adjugée à Mr. Octave Hymel, un riche planteur de la paroisse St-Charles.

L'habitation Kenmore a 18 arpents de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur.

Les conditions de la vente étaient moitié comptant, et le surplus à un et deux ans de crédit.

REPRÉSENTATION PAR LES ENFANTS DE CONTREBANDE.—On annonce pour samedi prochain, une représentation qui ne saurait manquer de piquer la curiosité. Dessons, d'abord, qu'elle sera donnée au bénéfice de l'Asile des Orphelins de Ste-Marie, du Troisième District. Ensuite la représentation sera du genre burlesque, c'est à dire amusante. Les artistes, il y en a 20, sont annoncés sous le titre énigmatique d'enfants de contrebande. Voilà de quoi éveiller la curiosité, et bien des gens voudront voir cette miss Anderson sur son incomparable cheval. Samedi soir le mystère sera éclairci à l'Opéra.

Comité Congressionnel d'Enquête.

Séance de Mardi 30 mai.

Le comité congressionnel d'enquête tient sa première séance à onze heures du matin dans le salon P de l'hotel St. Charles.

Présents, honorable R. L. Gibson, président, et messieurs E. Stevenson, de l'Illinois, Jas. B. Reilly, de la Pennsylvanie, O. D. Conger, du Michigan, W. Woodburn, du Nevada, J. L. Vance, de l'Ohio, Darral, de la Louisiane.

Absent, Mr New, de l'Indiana.

Après s'être organisé définitivement, le comité décide qu'il y aura deux séances par jour, l'une commençant à dix heures du matin et se terminant à quatre heures de l'après-midi, l'autre commençant à sept heures du soir et se terminant à dix heures.

Mr W. R. Whittaker, chargé de représenter quelques-uns des fonctionnaires de la douane, qui sont accusés, présente sa lettre de créance qui est acceptée.

Le président du comité, honorable R. L. Gibson, déclare qu'il n'a pas fait avertir encore ceux des fonctionnaires fédéraux qui doivent être examinés, mais qu'il le fera sans plus de retard, en commençant, par l'avocat de district Beckwith, que l'on désire interroger au sujet de certains cautionnements qui ont été forfaits et qui pourtant n'ont jamais été collectés.

L'honorable Blackburn, du Kentucky, informe alors qu'il a reçu un télégramme de Louisiane, qui le prie de demander au comité sur les dépenses du département de la guerre, qui lui fait savoir que sa présence est nécessaire à Washington pour témoigner dans l'affaire de l'orateur de la Chambre, Mr Kerr, qui est accusé de corruption par un huissier congédié, répondant au nom de Harvey.

L'honorable Conger, de Michigan, dit qu'à son avis, il est inutile que Mr Blackburn se dérange. L'accusation portée contre Mr Kerr, dont l'intégrité ne peut pas être mise en doute, est sûeurde et tombera d'elle-même.

Il est donc convenu que Mr Blackburn répondra, par le télégraphe, à l'honorable Hesister Clymer qu'il ne quittera la Nouvelle-Orléans que si sa présence est absolument indispensable.

Mr Darrall, de la Louisiane, suggère qu'il serait bon de faire venir l'witchell, pour entendre ce qu'il sait de Coushatta. Il faut, cependant, s'empresse-t-il d'ajouter, qu'un sauf conduit soit accordé à ce personnage, car Mr Darrall tient de l'ex-gouverneur Wells, qui est un homme très véridique comme chacun sait, que ce Twitchell essayait de quitter son lit de douleur, il serait assassiné tout à fait.

L'honorable Gibson, président du comité, répond à cela, que si tel est réellement le cas, il vaudrait mieux qu'un sous-comité fût envoyé à Coushatta, afin de faire une enquête sur les lieux mêmes; parce que, ajoute-t-il avec une petite pointe de malice, Twitchell n'est pas le seul témoin que l'on doive entendre, et les frais considérables, s'il fallait faire venir à la Nouvelle-Orléans une cinquantaine de personnes de Coushatta.

Il est à peu près certain que ce sous-comité sera envoyé, mais toute décision à ce sujet est renvoyée au lendemain.

Le sergent d'armes, Mr Barr, reçoit l'ordre de notifier l'avocat de District, Mr Beckwith, que sa présence serait requise, et le comité s'ajourne au lendemain à dix heures du matin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Convention radicale.

La convention radicale d'Etat, qui a pour mission de nommer des délégués pour la convention nationale qui doit siéger à Cincinnati le 14 juin prochain, s'est réunie hier à la maison d'Etat dans la salle des Représentants, dont le brave capitaine Ed. Flood était tout disposé à interdire l'entrée, mais qu'il a dû ouvrir, après que le pseudo-gouverneur Kellogg lui eut intimé certaines lois, qui, paraît-il, ont trait aux devoirs du sergent d'armes de la Chambre.

La convention s'est donc assemblée à midi, et J. Henry Burch, un délégué de la paroisse Est-Baton-Rouge, l'a appelée à l'ordre et a déclaré qu'il avait été décidé, dans un caucus, que Pierre Landry, ouvrier de la paroisse Ascension, serait le président temporaire.

On a crié beaucoup; Pinchback a parlé, Packard a parlé, l'irrésistible Demas a parlé; il y a eu vingt discours à la fois; enfin, Pierre Landry, tout fier de l'honneur qui lui était conféré, a pris place au fauteuil.

L. Lemonier et P. Harlow ont été choisis ensuite comme secrétaires temporaires, et une quarantaine de délégués gallards, noirs et jaunes, ont été désignés comme sergents d'armes, sous le commandement direct de Wm. Mercer, ce qui n'est pas une précaution inutile, car il arrive toujours un moment où l'on se distribue des horions dans les conventions radicales.

Sur motion de Dumont, un comité de vérification de pouvoirs, composé d'onze membres a été nommé et s'est retiré pour préparer son rapport.

Il paraît que dans presque toutes les paroisses rurales, il y a deux listes de délégués; de sorte que de quelque façon que le comité se prononce, il y aura des réclamations, des imprécations et des grincements de dents.

Nous voudrions bien voir cette convention s'ajourner définitivement, car depuis deux jours des groupes de politiciens de couleur stationnent à l'encoignure des rues Royale et St-Louis, gênant la circulation et incommodant fort les dames, qui sont obligées de faire un grand tour pour ne pas se mêler à cette cohue bigarrée.

LE DOUBLE MEURTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE.

Arrestation du meurtrier à la Nouvelle-Orléans.

On trouvera dans une autre colonne de l'*Abeille* la narration du double meurtre qui a été commis dans la paroisse Iberville, à dix milles plus bas que Monsson, par un nègre nommé Lorenzo Johnson, qui s'est caché dans les bois après la perpétration de ce crime.

Les victimes sont messieurs McCardie, Graham et Dumonville. Ce dernier n'a été que blessé grièvement, tandis que les deux autres ont été tués sur le coup.

Avant hier soir, un nègre disant se nommer Peter Brown, qui venait de débarquer du bateau à vapeur St-John, a été accusé par Mr N. J. Landry, juge de la paroisse St-Jacques, d'avoir assassiné quelqu'un à Plaquemine, paroisse Iberville. Ce nègre a été arrêté et conduit hier matin à la Cour municipale du second district, où, après avoir subi un examen préliminaire, il a été envoyé à la prison de paroisse.

Tout semble indiquer que Peter Brown est réellement l'assassin de messieurs McCardie et Graham.

On a donné avis de son arrestation aux officiers de la paroisse Iberville.

Réunion du comité démocratique de paroisse.

Les membres du comité démocratique de paroisse se sont réunis hier soir dans une salle située au-dessus de la Bourse au coton, sous la présidence de Mr P. Maloché.

Le but de l'assemblée était de fixer une époque pour la réorganisation des clubs centraux dans les différents wards et d'indiquer la manière dont on s'y prendrait pour effectuer cette réorganisation.

Le comité agi avec sagesse et avec patriotisme en décidant que l'on procéderait au choix des officiers des clubs centraux de ward par un vote direct de tous les démocrates ayant leur certificat d'enregistrement; c'est à dire qu'il y aurait une élection régulière dans chaque ward de la ville pour le choix de ces officiers, qui ne seraient plus désignés par des assemblées.

L'époque fixée pour la réorganisation est le 30 juin et il a été décidé également que l'on ferait un nouvel enregistrement des électeurs démocrates de chaque ward.

Les Memorial Association.

Nous recevons de Mr E. D. Willet, trésorier, le rapport officiel suivant des recettes et des frais de la représentation qui a été donnée au théâtre des Variétés, le 18 mai 1876, au profit des fonds de l'association du monument de Lee.

RAPPORT OFFICIEL.

Recettes:	
Montant des billets vendus	$1676
Montant souscrit par Rufus R. Hunt	50
Montant souscrit par Mme H. M. Spofford	10
Montant souscrit par le géné Augur	5
Total	$1741 00
Dépenses:	
Payé aux musiciens	$65,00
Annonces publiées dans le Times	36,35
Annonces publiées dans le Bulletin	26,25
Annonces publiées dans le Picayune	26,00
Annonces publiées dans l'Abeille	15,00
Prix des billets d'admission	10,75
G. Werlein, pour un piano	7,00
Dépenses diverses	17,00
Mr Cartier, accompagnateur sur le piano	15,00
	218 35
	$1522 65
Ventes d'éventails	25 35
	$1548

E. D. WILLET,
Trésorier.

Les dames de l'associations remercient Mr C. T. Howard, qui a bien voulu prêter la salle du théâtre des Variétés sans faire payer ni pour la location, ni pour le gaz, ni pour les costumes.

ENCORE DU SANG VERSÉ.

Une femme la cause directe.

Hier après-midi, vers deux heures, une difficulté étant survenue entre Eugène Tourot, un jeune homme de vingt-cinq ans environ, et un homme de couleur nommé David Childs, armurier de son état, ce dernier a reçu un coup de pistolet et a été tué presqu'instantanément.

Présents, honorable R. L. Gibson, président, et messieurs E. Stevenson, de l'Illinois, Jas. B. Reilly, de la Pennsylvanie, O. D. Conger, du Michigan, W. Woodburn, du Nevada, J. L. Vance, de l'Ohio, Darral, de la Louisiane.

Absent, Mr New, de l'Indiana.

Après s'être organisé définitivement, le comité décide qu'il y aura deux séances par jour, l'une commençant à dix heures du matin et se terminant à quatre heures de l'après-midi, l'autre commençant à sept heures du soir et se terminant à dix heures.

Mr W. R. Whittaker, chargé de représenter quelques-uns des fonctionnaires de la douane, qui sont accusés, présente sa lettre de créance qui est acceptée.

Le président du comité, honorable R. L. Gibson, déclare qu'il n'a pas fait avertir encore ceux des fonctionnaires fédéraux qui doivent être examinés, mais qu'il le fera sans plus de retard, en commençant, par l'avocat de district Beckwith, que l'on désire interroger au sujet de certains cautionnements qui ont été forfaits et qui pourtant n'ont jamais été collectés.

L'honorable Blackburn, du Kentucky, informe alors qu'il a reçu un télégramme de Louisiane, qui le prie de demander au comité sur les dépenses du département de la guerre, qui lui fait savoir que sa présence est nécessaire à Washington pour témoigner dans l'affaire de l'orateur de la Chambre, Mr Kerr, qui est accusé de corruption par un huissier congédié, répondant au nom de Harvey.

L'honorable Conger, de Michigan, dit qu'à son avis, il est inutile que Mr Blackburn se dérange. L'accusation portée contre Mr Kerr, dont l'intégrité ne peut pas être mise en doute, est sûeurde et tombera d'elle-même.

Il est donc convenu que Mr Blackburn répondra, par le télégraphe, à l'honorable Hesister Clymer qu'il ne quittera la Nouvelle-Orléans que si sa présence est absolument indispensable.

Mr Darrall, de la Louisiane, suggère qu'il serait bon de faire venir l'witchell, pour entendre ce qu'il sait de Coushatta. Il faut, cependant, s'empresse-t-il d'ajouter, qu'un sauf conduit soit accordé à ce personnage, car Mr Darrall tient de l'ex-gouverneur Wells, qui est un homme très véridique comme chacun sait, que ce Twitchell essayait de quitter son lit de douleur, il serait assassiné tout à fait.

L'honorable Gibson, président du comité, répond à cela, que si tel est réellement le cas, il vaudrait mieux qu'un sous-comité fût envoyé à Coushatta, afin de faire une enquête sur les lieux mêmes; parce que, ajoute-t-il avec une petite pointe de malice, Twitchell n'est pas le seul témoin que l'on doive entendre, et les frais considérables, s'il fallait faire venir à la Nouvelle-Orléans une cinquantaine de personnes de Coushatta.

Il est à peu près certain que ce sous-comité sera envoyé, mais toute décision à ce sujet est renvoyée au lendemain.

Le sergent d'armes, Mr Barr, reçoit l'ordre de notifier l'avocat de District, Mr Beckwith, que sa présence serait requise, et le comité s'ajourne au lendemain à dix heures du matin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Convention radicale.

La convention radicale d'Etat, qui a pour mission de nommer des délégués pour la convention nationale qui doit siéger à Cincinnati le 14 juinprochain, s'est réunie hier à la maison d'Etat dans la salle des Représentants, dont le brave capitaine Ed. Flood était tout disposé à interdire l'entrée, mais qu'il a dû ouvrir, après que le pseudo-gouverneur Kellogg lui eut intimé certaines lois, qui, paraît-il, ont trait aux devoirs du sergent d'armes de la Chambre.

La convention s'est donc assemblée à midi, et J. Henry Burch, un délégué de la paroisse Est-Baton-Rouge, l'a appelée à l'ordre et a déclaré qu'il avait été décidé, dans un caucus, que Pierre Landry, ouvrier de la paroisse Ascension, serait le président temporaire.

On a crié beaucoup; Pinchback a parlé, Packard a parlé, l'irrésistible Demas a parlé; il y a eu vingt discours à la fois; enfin, Pierre Landry, tout fier de l'honneur qui lui était conféré, a pris place au fauteuil.

L. Lemonier et P. Harlow ont été choisis ensuite comme secrétaires temporaires, et une quarantaine de délégués gallards, noirs et jaunes, ont été désignés comme sergents d'armes, sous le commandement direct de Wm. Mercer, ce qui n'est pas une précaution inutile, car il arrive toujours un moment où l'on se distribue des horions dans les conventions radicales.

Sur motion de Dumont, un comité de vérification de pouvoirs, composé d'onze membres a été nommé et s'est retiré pour préparer son rapport.

Il paraît que dans presque toutes les paroisses rurales, il y a deux listes de délégués; de sorte que de quelque façon que le comité se prononce, il y aura des réclamations, des imprécations et des grincements de dents.

Nous voudrions bien voir cette convention s'ajourner définitivement, car depuis deux jours des groupes de politiciens de couleur stationnent à l'encoignure des rues Royale et St-Louis, gênant la circulation et incommodant fort les dames, qui sont obligées de faire un grand tour pour ne pas se mêler à cette cohue bigarrée.

LE DOUBLE MEURTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE.

Arrestation du meurtrier à la Nouvelle-Orléans.

On trouvera dans une autre colonne de l'*Abeille* la narration du double meurtre qui a été commis dans la paroisse Iberville, à dix milles plus bas que Monsson, par un nègre nommé Lorenzo Johnson, qui s'est caché dans les bois après la perpétration de ce crime.

Les victimes sont messieurs McCardie, Graham et Dumonville. Ce dernier n'a été que blessé grièvement, tandis que les deux autres ont été tués sur le coup.

Avant hier soir, un nègre disant se nommer Peter Brown, qui venait de débarquer du bateau à vapeur St-John, a été accusé par Mr N. J. Landry, juge de la paroisse St-Jacques, d'avoir assassiné quelqu'un à Plaquemine, paroisse Iberville. Ce nègre a été arrêté et conduit hier matin à la Cour municipale du second district, où, après avoir subi un examen préliminaire, il a été envoyé à la prison de paroisse.

Tout semble indiquer que Peter Brown est réellement l'assassin de messieurs McCardie et Graham.

On a donné avis de son arrestation aux officiers de la paroisse Iberville.

Réunion du comité démocratique de paroisse.

Les membres du comité démocratique de paroisse se sont réunis hier soir dans une salle située au-dessus de la Bourse au coton, sous la présidence de Mr P. Maloché.

Le but de l'assemblée était de fixer une époque pour la réorganisation des clubs centraux dans les différents wards et d'indiquer la manière dont on s'y prendrait pour effectuer cette réorganisation.

Le comité agi avec sagesse et avec patriotisme en décidant que l'on procéderait au choix des officiers des clubs centraux de ward par un vote direct de tous les démocrates ayant leur certificat d'enregistrement; c'est à dire qu'il y aurait une élection régulière dans chaque ward de la ville pour le choix de ces officiers, qui ne seraient plus désignés par des assemblées.

L'époque fixée pour la réorganisation est le 30 juin et il a été décidé également que l'on ferait un nouvel enregistrement des électeurs démocrates de chaque ward.

Les Memorial Association.

Nous recevons de Mr E. D. Willet, trésorier, le rapport officiel suivant des recettes et des frais de la représentation qui a été donnée au théâtre des Variétés, le 18 mai 1876, au profit des fonds de l'association du monument de Lee.

RAPPORT OFFICIEL.

Recettes:	
Montant des billets vendus	$1676
Montant souscrit par Rufus R. Hunt	50
Montant souscrit par Mme H. M. Spofford	10
Montant souscrit par le géné Augur	5
Total	$1741 00
Dépenses:	
Payé aux musiciens	$65,00
Annonces publiées dans le Times	36,35
Annonces publiées dans le Bulletin	26,25
Annonces publiées dans le Picayune	26,00
Annonces publiées dans l'Abeille	15,00
Prix des billets d'admission	10,75
G. Werlein, pour un piano	7,00
Dépenses diverses	17,00
Mr Cartier, accompagnateur sur le piano	15,00
	218 35
	$1522 65
Ventes d'éventails	25 35
	$1548

E. D. WILLET,
Trésorier.

Les dames de l'associations remercient Mr C. T. Howard, qui a bien voulu prêter la salle du théâtre des Variétés sans faire payer ni pour la location, ni pour le gaz, ni pour les costumes.

Hier après-midi, vers deux heures, une difficulté étant survenue entre Eugène Tourot, un jeune homme de vingt-cinq ans environ, et un homme de couleur nommé David Childs, armurier de son état, ce dernier a reçu un coup de pistolet et a été tué presqu'instantanément.

Tourot s'est constitué volontairement prisonnier au poste de police du quatrième precinct, où notre reporter l'a visité et a obtenu de lui la déclaration suivante:

Depuis quelques temps j'ai eu des relations avec une fille de couleur nommée Anna Davis, que je savais avoir été la maîtresse de David Childs, un homme de couleur qui demeure dans la cour de la maison voisine de celle que j'habite avec ma mère.

Hier j'étais assis dans le café sis à l'angle des rues Franklin et Bienville lorsque j'ai aperçu Anna Davis. Elle était prise de boisson et je lui ai dit d'aller se coucher. Au lieu de se rendre à sa chambre, elle est entrée dans la mienne et s'est étendue sur mon lit. Après quelques minutes, étant allé à ma chambre, je l'ai trouvée là et j'ai fermé la porte.

Un moment après David Childs est venu dans la cour de sa maison et m'a crié de lui rendre sa maîtresse. Je lui ai répondu de se retirer, et il est parti en grommelant que j'avais la loi de mon côté cette fois, mais que ce ne serait pas toujours comme cela.

Un quart d'heure à peu près s'était écoulé lorsque Childs est revenu à la charge, en frappant sur ma porte et me criant d'ouvrir. Je lui ai encore dit de se retirer; mais il a enfoncé la porte et il s'est précipité sur moi avec la moitié d'une brique à la main. Voyant alors que ma vie était en danger, j'ai pris un pistolet et j'ai fait feu sur Childs. Il est sorti aussitôt en courant, et j'ai appris plus tard qu'il était mort.

Je regrette de l'avoir tué, mais je crois que je me trouvais placé dans un cas de légitime défense.

Mr J. B. Sarrazin démeurant dans la même maison que Tourot a dit à notre reporter qu'il avait vu David Childs frapper sur la porte de Tourot avec une hache et enfoncer cette porte. Il a entendu ensuite un coup de pistolet et a revu Childs qui passait en courant.

Mr Sarrazin savait les relations qui existaient entre Tourot et la femme Anna Davis. Il savait aussi que cette femme avait été en était encore la maîtresse de David Childs.

Annie Brown, qui demeure dans la maison voisine de celle qu'habite Tourot, a assisté aussi à une partie de la scène et a entendu le coup de pistolet après que David Childs est enfoncé la porte de la chambre de Tourot.

Childs est repassé en courant et est allé tomber sur le trottoir, en face de la maison où il a expiré quelques minutes, sans avoir prononcé une parole.

Notre reporter a visité aussi la femme Anna Davis, mais elle était toujours ivre et il n'a pu obtenir d'elle aucune déclaration.

Le corps de David Childs a été transporté à la station de police du quatrième precinct et le coroner fera une enquête aujourd'hui.

La balle a pénétré par le côté gauche, entre la seconde et troisième côte et a atteint le cœur.

L'enquête sur le meurtre de Roberts.

Le coroner De Blanc a fait hier soir une enquête relativement au meurtre de Thomas Roberts, qui a été grièvement blessé à la tête d'un coup de pistolet pendant le meeting d'un club démocratique du 9ème ward, samedi soir, et qui est mort depuis.

Un grand nombre de témoins ont été appelés.

Ferdinand Dudenhefer a déposé: Je suis le président du club démocratique du neuvième ward. Après que l'assemblée avait été ajournée, j'étais appuyé contre une table et Thomas Roberts était debout à côté de moi. Un homme, que je ne connais pas de nom personnellement, s'est adressé à Roberts et l'a accusé d'avoir vendu son vote à la dernière élection. Roberts a répondu que cela n'était pas vrai. Alors l'homme a répliqué avec juron:

"Je puis acheter votre vote pour dix piastres." Roberts s'est écrié que celui qui avait dit cela était un menteur. Aussitôt l'inconnu a tiré un pistolet et a fait feu. Roberts est tombé sur la table. Alors l'homme a crié: oh est l'autre enfant de g.... En ce moment, mon frère m'a pris à bras le corps et m'a entraîné vers une porte de derrière et nous sommes sortis ensemble.

Depuis l'affaire, on m'a dit que le nom du meurtrier est John Roisdoré.

Je ne le sais pas personnellement, mais je l'ai entendu dire.

J'ai vu Roberts tomber après le premier coup de feu.

L'inconnu avait une moustache noire très épaisse et de la barbe sur les deux côtés du visage, c'est un brun avec des yeux noirs.

Lorsqu'il a fait feu M. Guillotte était à côté de lui. Je n'ai pas remarqué que M. Guillotte ait pris aucune part dans la querelle; au contraire, il a agi comme un pacificateur. Je crois cependant que c'est M. Guillotte qui a dit à Roberts qu'il avait vendu son vote pour six piastres; mais, c'est un autre qui a tiré le coup de pistolet.

Anthony Junic fait en substance la même déclaration que le premier témoin relativement à l'inconnu qui a tiré le coup de pistolet sur Roberts et donne la même description. Il a dit qu'il était à côté de Roberts et qu'il avait la main appuyée sur son épaule.

M Guillotte qui se trouvait près du meurtrier a dit à Roberts que celui-ci avait voté pour les candidats radicaux à la dernière élection. Roberts a répondu que ce n'était pas vrai et que celui qui avait dit cela en avait menti.

C'est alors que l'homme à la moustache et aux favoris noirs a fait feu.